

MÉMOIRE – QUARTIER BONAVENTURE

OCPM – 12 janvier 2010

Présenté par : Sami Hakim



UN AVANT-PROJET ??



« J'aimerais simplement rappeler qu'on est en avant-projet, donc on est déjà à une étape où il est possible de modifier, d'améliorer, de discuter. »

Séance du 26 novembre 2009



« Je pense qu'il n'y avait pas de problème à réaliser une étude ou à l'étudier puisque étant en avant-projet, on n'est pas encore dans les étapes définitives. »

Séance du 1 décembre 2009



« Je vous rappelle qu'on est à l'étape de l'avant-projet, donc tout n'est pas déjà figé et que ces questions pourraient faire l'objet d'études complémentaires. »

Séance du 2 décembre 2009



« En avant-projet, ça n'est pas un projet dont les règlements et toute la quincaillerie qui vient avec est réalisé. C'est le contraire, c'est un avant-projet. »

Séance du 2 décembre 2009



« Je ne suis pas personnellement inquiète des suites qui devront être données et je dirais ça va prendre le temps qu'il va falloir que ça prenne. Ce que je sais, c'est qu'à ce moment-ci, on est en avant-projet. »

Séance du 2 décembre 2009



The image is a composite of three distinct scenes. The top portion shows a dense urban skyline with various skyscrapers under a clear blue sky. The middle section depicts a park area with green grass, trees, and a white bus parked on a street. The bottom right corner shows a blue and yellow train crossing a steel truss bridge over a dark river. The text 'NOUS NE SOMMES PAS EN AVANT-PROJET!!' is overlaid in the center in a large, bold, blue font with a white outline.

**NOUS NE
SOMMES PAS EN
AVANT-PROJET!!**

The background of the slide features a panoramic view of a city skyline, likely Montreal, with several tall skyscrapers. In the foreground, a bridge with a metal truss structure spans across a body of water. A yellow and blue train is visible on the bridge tracks. The scene is bright and clear, suggesting a sunny day.

*« La présidente de la commission demande aux représentants du promoteur de décrire **le cheminement du projet** et d'indiquer si d'autres études seront déposées aux fins de la consultation.*

*M. Rainville signale que l'avant-projet de la phase 1 du réaménagement de l'autoroute qui fera l'objet de la consultation est **fin prêt depuis juin dernier** et que la **Société du Havre de Montréal** est maintenant à l'étape de la **préparation des plans et devis du projet**. M. Rainville précise cependant qu'il est encore possible d'apporter des améliorations à l'avant-projet. »*

« Toute étude additionnelle qui pourrait être requise à ce stade concernant le corridor Dalhousie ne servirait qu'à obtenir un niveau de raffinement des études antérieures sans remettre en question la pertinence de ce corridor. »

Communiqué SHM, 17 septembre 2009







MAIN |

Dalhousie St. bus corridor set in stone

By **SOUNDOFF** SAT, JAN 9 2010 COMMENTS(4) SOUNDOFF

The Société du Havre de Montréal is open to "realistic changes" to its plan, but André Bouthillier, a spokesman for the harbourfront development agency, said some of it is set in stone, including its most controversial component, the new Dalhousie St. bus corridor, to be used by about 1,400 buses per day.

Andy Riga

 [Link to this blog](#)  [E-mail](#)  [Print](#)  [Share](#)



*« Ce qui est devant vos yeux,
c'est l'avant-projet détaillé avant
de procéder d'une façon finale
aux plans et devis définitifs. »*

Séance du 24 novembre 2009



5^e anniversaire de l'OCPM

Redéfinir la consultation publique

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) célèbre, cette année, son 5^e anniversaire d'existence. Pour souligner l'occasion, l'OCPM a tenu un colloque, le 20 novembre dernier, afin de faire le bilan de son action et de donner l'occasion aux personnes intéressées de se rassembler et de réfléchir sur le chemin parcouru dans le domaine de la consultation publique en aménagement du territoire à Montréal.

Le coup d'envoi de cette journée de réflexion a été donné par la présidente de l'OCPM, madame Louise Roy. Dans son discours d'ouverture, elle mentionnait que «la question du rôle du citoyen et de la société civile dans l'élaboration et l'implantation des grands projets se pose dès maintenant. Notre récente tournée des services municipaux et des arrondissements nous a permis de constater le foisonnement de sujets et d'expériences de consultation, qui se produisent en amont ou en aval des consultations réglementaires. » Par contre, la présidente affirme qu'il serait sage de mettre un peu d'ordre dans les procédures, afin d'assurer la crédibilité des exercices.

Les ateliers et panels du colloque ont permis le partage de diverses expériences. Les interventions des participants ont

lancé des pistes de réflexion. Il en est, entre autres, ressorti que le moment est venu de redéfinir les consultations publiques et de revoir le processus de consultation, afin d'aller plus loin dans cette avenue. La question persiste : comment la consultation publique peut-elle être améliorée, afin que les citoyens soient éduqués et consultés sur les projets et non pas mis devant les faits accomplis?

Pour plus de renseignements sur l'Office de consultation publique de Montréal : www.ocpm.qc.ca C.B.



Madame Louise Roy, présidente de l'OCPM.





PROJET GRIFFINTOWN
Nov. 2007 - R.I.P.
- Mai 2008

Projet Griffintown - L'Office de consultation publique de Montréal doit être utilisé

21 mars 2008

À la faveur d'un rattrapage attendu depuis longtemps, la gestion et la mise en valeur du territoire montréalais sont encadrées par un remarquable ensemble d'instruments cohérents: plan d'urbanisme, politiques de la culture et du patrimoine, etc. Cet ensemble s'appuie lui-même sur des mécanismes et des politiques visant à éclairer et à soutenir les élus dans le processus décisionnel sur les projets à travers lesquels le développement de la ville se concrétise: Office de consultation publique de Montréal (OCPM), Conseil du patrimoine de Montréal, Charte montréalaise des droits et responsabilités, politique de consultation et de participation publiques. La qualité de ces instruments et leur caractère novateur ont du reste été reconnus. [...]

Le mandat de l'OCPM

Selon la Charte de la Ville de Montréal, le premier volet du mandat de l'OCPM est de proposer un cadre de consultation publique à toutes les instances de la Ville, arrondissements compris. Les autres volets de son mandat touchent les consultations qu'il mène, à la demande du conseil municipal ou du comité exécutif. C'est pour bien réaliser ce mandat et pour en être l'illustration vivante que l'OCPM s'est donné des principes directeurs, des règles de procédure et un code de déontologie.

Pour un projet comme Griffintown, le recours à l'OCPM s'imposait donc à la fois pour des raisons d'expertise que pour ménager une distance salutaire entre les citoyens à consulter et les élus appelés à prendre une décision à la lumière de la consultation publique.

Griffintown, une exception?

Dans ce contexte, la décision de ne pas confier la consultation publique sur le projet Griffintown à l'OCPM et même de lui refuser un rôle-conseil est d'autant plus inquiétante qu'elle est accompagnée de déclarations de certains élus qui marginalisent a priori les avis du Conseil du patrimoine. Cette décision soulève certaines questions:

- Pourquoi est-ce le seul projet montréalais de cette importance qui fasse exception à la procédure de consultation publique de l'OCPM?

- À un certain moment, la consultation formelle des citoyens devient-elle menaçante en soi? [...]

Des inquiétudes

En premier lieu, les soussignés appréhendent ce qui semble une mise en veilleuse sur trois fronts: la cohérence du plan d'urbanisme, la mise en oeuvre de la politique de consultation et de participation publiques et le mandat de l'OCPM.

En second lieu, ils redoutent l'expansion sournoise du courant de pensée selon lequel les activités de consultation et de concertation tenues par un promoteur durant l'élaboration de son projet rendent superflue la consultation publique devant un organisme formel comme l'OCPM ou le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Menace à la cohérence du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme de Montréal propose un parti d'aménagement fondé sur le développement durable. Il encadre et guide la mise en

Signataires:

L'Ordre des urbanistes du Québec et les personnes suivantes:

Joseph Baker,
Michel Barcelo,
Gérard Beaudet,
Claude Beaulac,
Claude Béland,
Michèle Bertrand,
Laurence Bhérier,
David Brown,
Robert Chicoine,
Raphael Fischler,
Michel Gariépy,
Mario Gauthier,
Lucia Kowaluk,
Phyllis Lambert,
Jean Paré (urbaniste),
Ron Rayside,
Dimitri Roussopoulos,
Marie-Odile Trépanier,
Jeanne M. Wolfe,
Michel Yergeau.



Accueil > L'info > Montréal

L'Office de consultation publique veut des consultations obligatoires à Montréal

MATHIAS MARCHAL, MÉTRO

13 mai 2008 01:48

 Soyez le premier à commenter!

 Imprimer cette page

 Taille du texte

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), qui dévoilait hier son rapport annuel 2007, recommande donc que la Ville modifie sa Charte afin de rendre obligatoire une consultation publique pour les grands projets, et ce, par un seul organisme, neutre et indépendant, afin que les règles soient les mêmes pour tous les promoteurs.

Dans le cas de Griffintown, l'arrondissement Sud-Ouest a par exemple, décidé d'organiser lui-même la consultation publique. «Ça n'aurait pas été mieux ou moins bien, de passer par l'OCPM, ça aurait été différent», a déclaré Louise Roy, présidente de l'Office. Elle pense que l'organisation d'ateliers thématiques, en amont de la consultation, aurait permis aux citoyens de mieux comprendre les enjeux liés à ce dossier.

L'OCPM recommande aussi l'instauration, pour les grands projets, de deux séances de consultation. Une plus légère au début du projet pour que le promoteur présente les prémisses et recueille les avis des citoyens et une en cours de projet, quand celui-ci est mieux défini.

L'année dernière, l'OCPM a organisé neuf consultations publiques. Son budget est de 1,5 M\$, le même depuis sa création en 2002.



STEVE DUGUAY/MÉTRO

La présidente de l'OCPM, Louise Roy, a indiqué que l'organisme a réalisé neuf consultations publiques en 2007.

Consultations à venir

- » Agrandissement de l'Hôpital général de Montréal
- » Projet de mégacentre commercial



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

1- rendre obligatoire une **consultation publique** pour les grands projets, et ce, par un seul organisme, neutre et indépendant,

2- l'instauration, pour les grands projets, de **deux séances de consultation**. Une plus légère au début du projet, et une en cours de projet, quand celui-ci est mieux défini



Société du Havre de Montréal

1- La SHM n'est pas obligée de se soumettre à une consultation publique

2- **Aucun outil de règlement n'est requis** dans le cas du réaménagement de l'autoroute Bonaventure

Montréal

M. Stéphane Conant:

*« Il ya un projet d'aménagement du domaine public. **Ce projet-
là de réfection d'infrastructure, de réaménagement de
domaine public ne requiert pas d'outil réglementaire. Donc, les
outils réglementaires arriveront vraiment au moment ou on
devra analyser les projets immobiliers sur les îlots. »***

Séance du 24 novembre 2009



« On est en plans et devis »



« Pas de nouvelles études »



« Set in stone »

Autrement dit : C'est un FAIT ACCOMPLI

Création du corridor Dalhousie : le RTL soutient qu'il ne règlera rien

Steeve Mercier

10 décembre 2009 - 09:00

Actualités - RIVE-SUD. La décision de la Ville de Montréal d'autoriser la réalisation des plans et devis du corridor Dalhousie ne soulève pas l'enthousiasme du Réseau de transport de Longueuil (RTL). Si cette voie réservée au transport collectif devait se matérialiser, sa mise en service ne corrigerait pas les problèmes fondamentaux de circulation entre la Rive-Sud et le terminus Centre-ville.

Le RTL soutient que si les décisions avaient été prises en faveur du SLR, la problématique de l'utilisation du corridor réservé au transport en commun dans le cadre de la mise au sol de l'autoroute Bonaventure ne serait pas à l'ordre du jour. Actuellement, le RTL et les Commissions interurbaines de transport (CIT) transportent quotidiennement vers le centre-ville de Montréal plus de 42 000 personnes, via 1300 mouvements d'autobus par jour. «La création de ce corridor ne règlera en rien la situation de la saturation du terminus Centre-ville», rappelle Raymond Allard, responsable des communications du RTL.

Actuellement, il n'y a plus de place pour ajouter des départs ou arrivées en heures de pointe au terminus Centre-ville. L'an dernier, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) avait annoncé que plusieurs lignes d'autobus ne pourraient plus utiliser leur quai habituel au terminus Centre-ville, situé au 1000, rue De la Gauchetière, à Montréal, en raison d'une trop grande demande. Cette décision avait affecté plusieurs organismes de transport en commun, dont le RTL.

Terminus satellite

L'AMT et la Société du Havre de Montréal (SHM) étudient actuellement des solutions afin d'augmenter la capacité d'accueil à proximité du terminus Centre-ville. Pour cette raison, l'aménagement du corridor Dalhousie n'entrerait pas en conflit, dit-on, avec le choix de la localisation d'un terminus satellite au centre-ville.

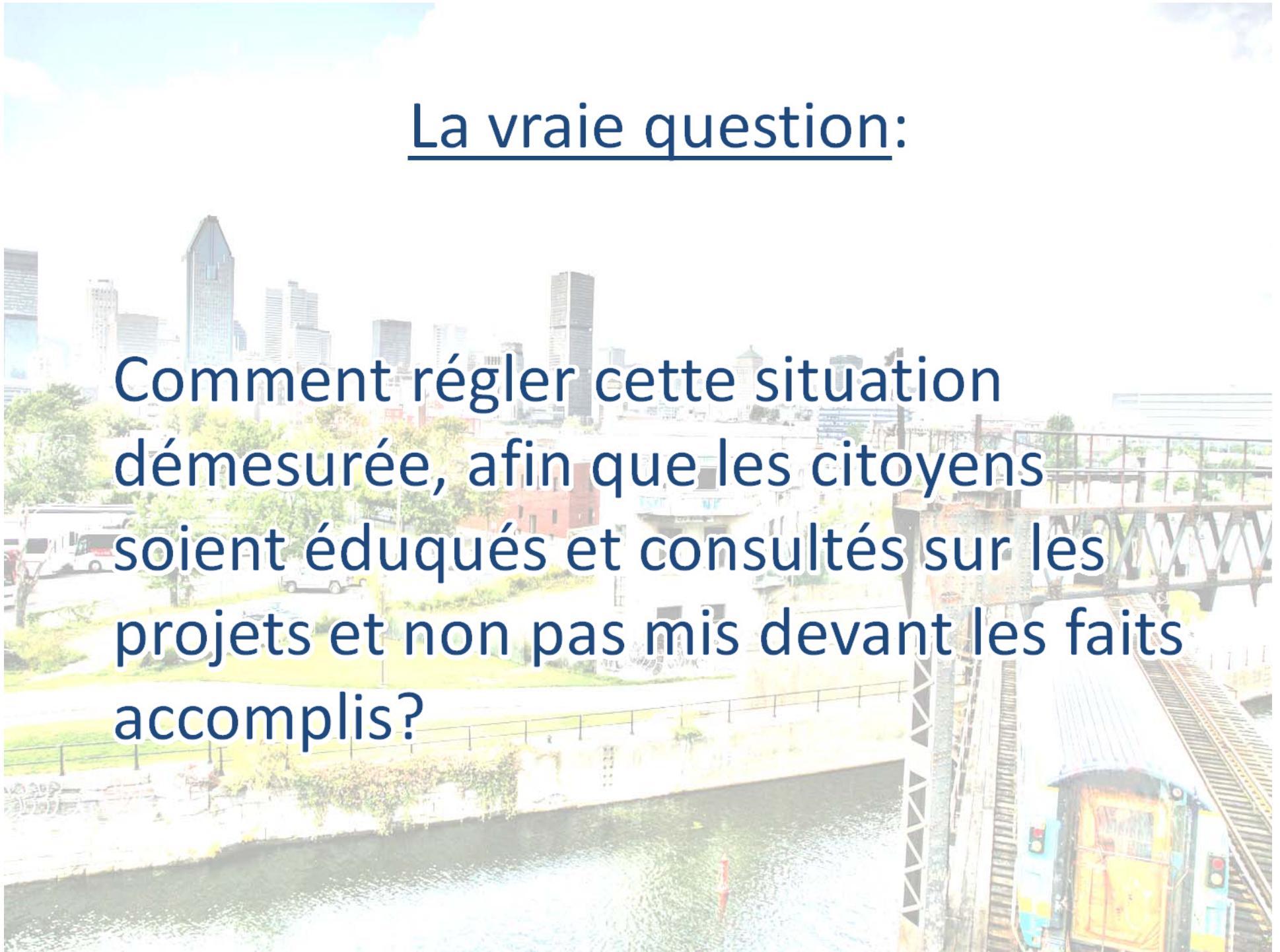
La SHM estime que le corridor Dalhousie permettrait un transfert modal d'environ 3800 automobilistes et une réduction d'environ 20% des débits automobiles. En septembre dernier, la Ville de Montréal a accordé un délai de 18 mois pour le dépôt des plans et devis de ce corridor. Le coût total associé à la réalisation de ce dernier est évalué à 86 M\$.

Le RTL soutient une fois de plus que la Rive-Sud a besoin d'un mode offrant plus de capacité de transport dans l'axe du pont Champlain, axe qui compte pratiquement autant de déplacements par période de pointe que la ligne 4 du métro.

ID- 121378

La vraie question:

Comment régler cette situation démesurée, afin que les citoyens soient éduqués et consultés sur les projets et non pas mis devant les faits accomplis?



Montréal

SERVICE DES INFRASTRUCTURES,
DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT
(SITE)

OPTION 1

Le projet se divise
en deux parties:

1- Infrastructure / Réaménagement du domaine public

2- Projets immobiliers

**Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement**

Québec 

OPTION 2

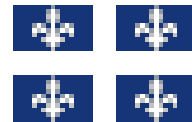
Assujettissement au BAPE:

- 1- Cadre réglementaire plus stricte
- 2- Autorité imposante auprès des promoteurs



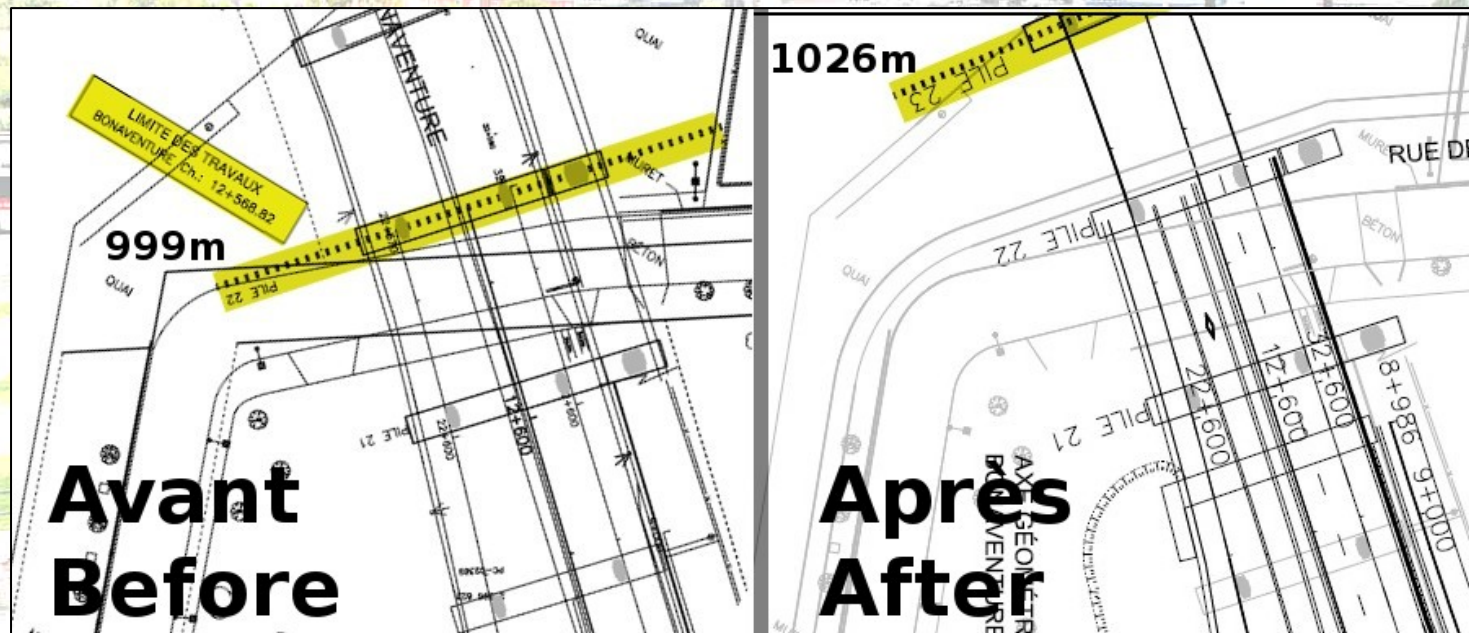
Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec



OPTION 2

Les plans sont disponibles à l'OCPM:



Alors, l'OCPM est-il en mesure de convoquer le BAPE?

LE DEVOIR.com

Libre de penser

[Accueil](#) › [Politique](#) › [Villes et régions](#) › [Autoroute Bonaventure - Tremblay veut lancer les travaux sitôt la consultation terminée](#)

Autoroute Bonaventure - Tremblay veut lancer les travaux sitôt la consultation terminée

MARCO BÉLAIR-CIRINO 19 juin 2009 Villes et régions

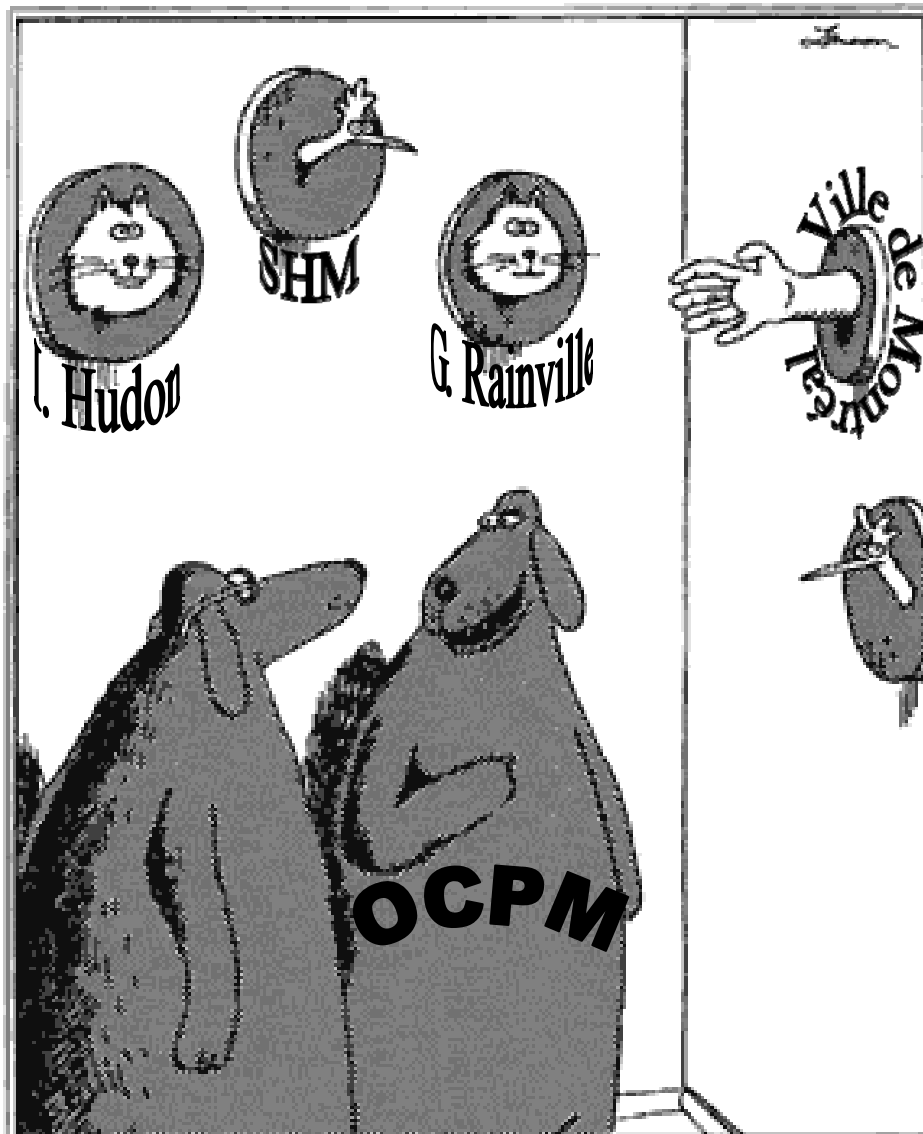
Gérald Tremblay s'est dit enchanté hier par le rapport de la Société du Havre de Montréal sur le réaménagement de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain et souhaite que la première phase des travaux qui présideront à la création du nouveau quartier Bonaventure soit lancée en peu de temps.

«Nous souhaitons que l'on débute rapidement la transformation radicale d'une voie autoroutière en une artère urbaine à l'échelle humaine et en un nouveau quartier habité», a déclaré la présidente du conseil d'administration de la Société du Havre de Montréal (SHM), Isabelle Hudon, flanquée du maire de Montréal, Gérald Tremblay.

A photograph showing a bridge over a river. On the right side of the image, a blue and yellow train is visible on tracks. The text 'L'OCPM doit mordre la main qui le nourrit...' is overlaid in blue on the lower part of the image.

L'OCPM doit mordre la main qui le nourrit...

Colloque du 10^e anniversaire de l'OCPM...



«Et ça c'est la main qui m'a nourrit.»

MÉMOIRE – QUARTIER BONAVENTURE

OCPM – 12 janvier 2010

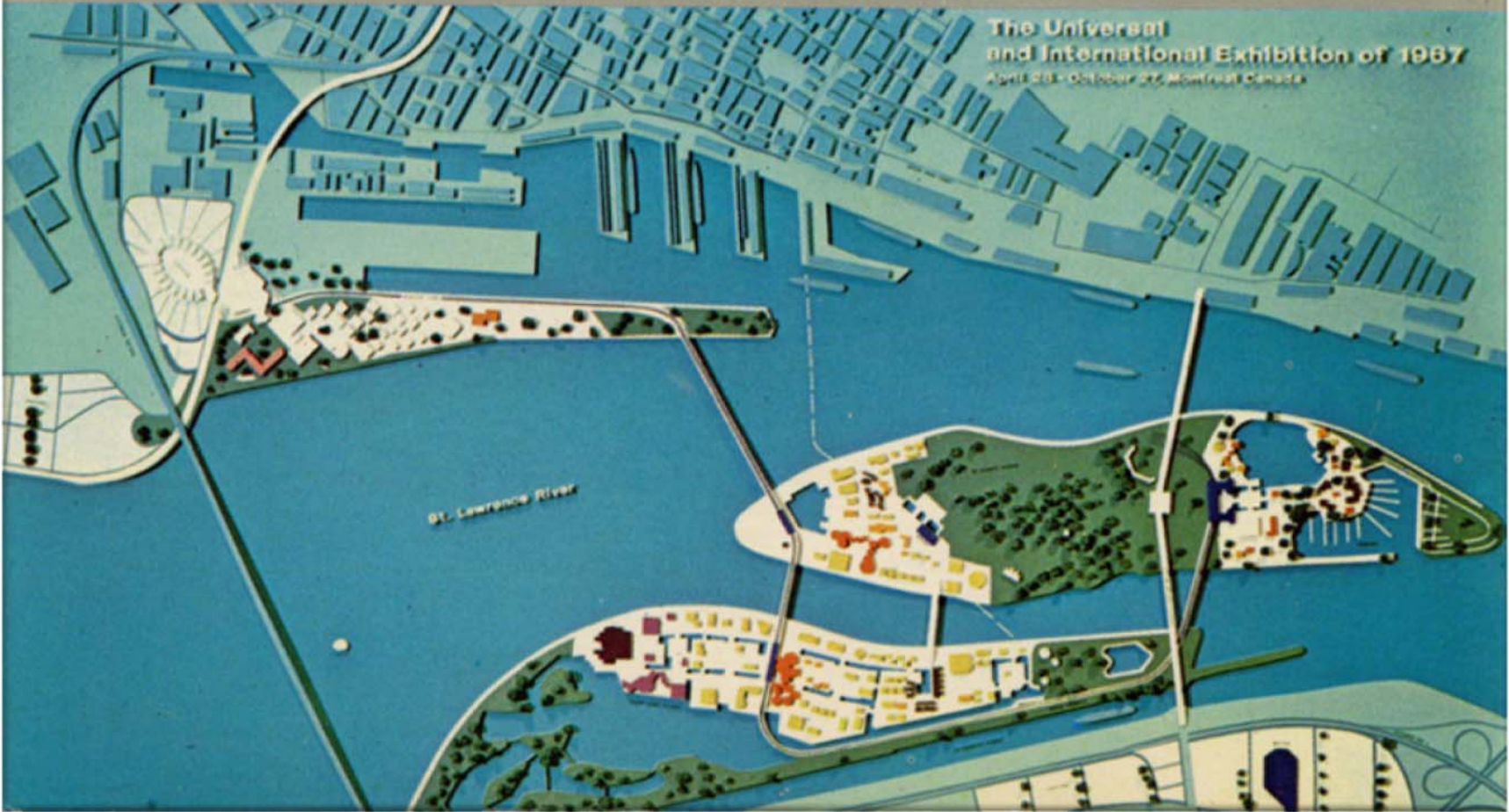
Présenté par : Sami Hakim





expo67
© 1967 Expo 67

The Universal
and International Exhibition of 1967
April 28 - October 27, Montreal, Canada



**J'appuie
le projet *SLR!***




Chambre de commerce
et d'industrie
de la Rive-Sud


cre
de longueuil


longueuil


Longueuil
RTL

Si la SHM souhaite vraiment:

- Créer un quartier viable et vivable,
- Nous redonner le fleuve,
- Des terrains qui leur vaudront \$\$\$\$,
- Éviter les expropriations,
- Se débarrasser de la pollution,
- Donner à Mtl et la R-S un lien durable.

Démolir Bonaventure et apporter le SLR

Le scénario de base:

- Un coût de 30M\$, inclut dans le budget de 90M\$ qu'annonçait la SHM en 2007
- Aucune expropriation nécessaire, permettant un autofinancement du projet
- Aucun problème de visibilité pour les chauffeurs, et une réduction de 12 à 8 voies
- Un partage des polluants entre Ville-Marie et le Sud-Ouest
- Aucun risque lié à la mise en valeur du patrimoine bâti

